



ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

189 rapports adoptés par l'Assemblée départementale le vendredi 11 octobre 2024

Vendredi 11 octobre 2024, l'Assemblée départementale du Gard s'est réunie pour une séance plénière et une Commission permanente de rentrée importantes pour notre territoire. Avec 189 rapports à l'ordre du jour, cette session a été dense et riche en décisions structurantes pour le Gard.

Publié le 11/10/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Santé : un plan d'actions pour le Gard

Le Gard a une très faible densité médicale, avec des disparités en fonction des territoires qui renforcent ce sentiment de désertification médicale et un vieillissement des médecins.

Bien que la santé soit une compétence régaliennne de l'État, la collectivité s'engage au titre de l'égalité des chances des Gardois et des territoires.

Pour attirer des médecins, secteur particulièrement concurrentiel, le Conseil départemental compte sur son indéniable art de vivre mais surtout sur le développement de l'attractivité des conditions d'exercice grâce à une mise en réseau efficace, une aide financière graduée selon l'année d'étude durant l'internat de médecine, des indemnités d'hébergement et de transport, de la formation continue, des moments festifs et un soutien politique fort.

Aide sociale à l'enfance : investir pour augmenter les places d'accueil

Le Conseil départemental est la collectivité responsable de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Cette compétence représente, en 2024, près de 90 M€ de budget pour soutenir les parents et les enfants, de la naissance à la majorité. Depuis 2021, le Conseil départemental a créé plus de 150 places d'accueil. La collectivité poursuit son effort en investissant dans la création de 100 nouvelles places, tous modes d'accueil confondus.

Aider les territoires : 49 nouveaux Contrats territoriaux programmés

Les Contrats territoriaux concrétisent un engagement réciproque entre le Conseil départemental et les communes/communautés de communes/agglomérations/ syndicats. Lors de cette séance, 49 dossiers ont été votés pour un montant de près de 3,4 M€ au titre du Crédit départemental d'équipement (CDE).

Parole d'élue

Notre ambition est claire : améliorer concrètement la qualité de vie de toutes les Gardoises et tous les Gardois, quel que soit leur âge et leur lieu de vie. Parmi les points saillants de cette session, le dévoilement d'un plan d'action ambitieux pour la santé dans le Gard mérite une attention particulière. Face aux défis de la désertification médicale, nous proposons des solutions innovantes pour attirer de nouveaux médecins et développer la e-santé. D'autant plus que la santé est un enjeu de justice sociale face aux inégalités sociales et territoriales de santé et un défi pour la vitalité des territoires.

Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental

Présidente du Conseil départemental du Gard



Zoom sur

Un réseau d'itinéraires cyclables

Avec près de 193 km de linéaire de voies vertes sur le territoire, le Conseil départemental s'attache à répondre aux fortes attentes en matière de déplacements doux, tant pour les loisirs que ceux du quotidien. Ainsi le financement des travaux pour la réalisation de nouvelles voies a été acté lors de cette session.

Un autre projet d'envergure nationale « la ViaRhôna EV17 » reposant sur la création d'un itinéraire vélo touristique reliant le lac Léman à la mer Méditerranée, nécessite, en raison du contexte géopolitique actuel, une réévaluation financière en hausse de 38 %, portant la participation du Conseil départemental à 1,5 M€.

Parmi les autres sujets abordés lors de cette séance, on retiendra :

- La modernisation des EHPAD de Beaucaire et Sauve
- Les lauréats des prix de la transition énergétique
- La mutation du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap

3 vœux ont également été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée :

- Le vœu relatif au soutien à la délibération du SYMADREM concernant les travaux de renforcement et de décorsetage limite des digues du Petit Rhône
- Le vœu pour la défense de l'emploi sur la plate-forme chimique de Salindres - groupe SOLVAY
- Le vœu contre le projet de création d'une ligne Très Haute Tension.

Retrouvez tous ces sujets en détail dans le C'est voté voté



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76